

**CCAS DE CHAMBERY**  
**LISTE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 NOVEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le lundi quatorze novembre à 11 heures, le conseil d'administration du CCAS de Chambéry, convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Mme Christelle FAVETTA-SIEYES, Vice-Présidente du CCAS.

Ont été examinées les délibérations suivantes :

N°	TITRE	VOTE
1.1a	TARIFICATION 2023	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.1b	TARIFICATION 2023 – SERVICE DYNAMOBIL	Mis aux voix, Mme VERDU s'étant abstenu, le rapport est adopté à la majorité absolue
1.1c	TARIFICATION 2023 – REPAS A DOMICILE	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.1d	TARIFICATION 2023 – TRAVAUX USAGERS	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.2	BUDGET SERVICE AIDE A DOMICILE : DECISION MODIFICATIVE N°2	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.3	EPRD EHPAD CHARMILLES: DECISION MODIFICATIVE N°3	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.4	EPRD EHPAD CLEMATIS: DECISION MODIFICATIVE N°3	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.5	EPRD EHPAD COROLLE: DECISION MODIFICATIVE N°3	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.6	CESSIONS DE VEHICULES	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
	APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 17 OCTOBRE 2022	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité

- ◆ COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 07 NOVEMBRE 2022 EN VERTU DE LA DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- ◆ ACTES PASSES PAR LE PRESIDENT OU LA VICE-PRESIDENTE DU CCAS EN VERTU DE LA DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
La séance est clôturée.

Publié et affiché à Chambéry, le **- 2 DEC. 2022**

Pour le Maire, Président du C.C.A.S.  
La Vice-Présidente  
Christelle FAVETTA SIEYES

Par délégation du Président,  
Le Directeur du CCAS

  
Gilles BAUDOIN